



Nombre de membres

Séance du vendredi 23 juillet 2021

en exercice: 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 16 juillet 2021, s'est réunie sous la présidence de Patrick DEREGNAUCOURT

Présents : 10

Sont présents: Patrick DEREGNAUCOURT, Dominique VINCART, Martial PERU, Michel ROUSSETTE, Régis GRAS, Joseph MARCZYSZYN, Sandrine HUMEZ, Marie-Claude COUPE, Jérémy DITTE, Clémentine COTTINET

Votants: 10

Représentés:

Excuses: Bernard LETURCQ, Jean-Marc BACHELET

Absents: Olivier ASSET, Nathalie LECOEVRE, Jonathan DERNONCOURT

Secrétaire de séance: Marie-Claude COUPE

Objet: PRIME POUR LES ENTREES EN SIXIEME - D 2021 006

Monsieur le Maire demande l'avis à l'Assemblée au sujet de la prime d'entrée en sixième pour les enfants en cours moyen deuxième année quittant l' Ecole Primaire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide : d'accorder une prime d'un montant de soixante dix euros (70 €) à chaque enfant de la Commune passant du cours moyen deuxième année (CM2) en sixième à la rentrée scolaire de septembre 2021

Objet: PRIX DU CONCOURS 2021 DES MAISONS FLEURIES - D 2021 007

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la visite des membres du Jury du concours des maisons fleuries 2021 aura lieu le samedi 24 juillet 2021 vers 10 heures et demande l'avis des membres présents au sujet des prix distribués pour récompenser les gagnants du concours des Maisons Fleuries pour l'année 2021, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide : de répartir le montant des prix décernés par mandat administratif aux intéressés de la manière suivante pour le concours des maisons fleuries 2021 :

cinq prix seront attribués par catégories (5 x 2) : **façade et jardin**

- Premier prix : (55 €) cinquante cinq euros
- Deuxième prix : (50 €) cinquante euros
- Troisième prix : (45 €) quarante cinq euros
- Quatrième prix : (35 €) trente cinq euros
- Cinquième prix : (25 €) vingt cinq euros